



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2018

L'An Deux Mille Dix-huit, le dix-sept décembre à vingt heures, le Conseil Municipal étant assemblé au lieu habituel de ses séances, légalement convoqué le onze décembre deux mille dix-huit, sous la présidence de Monsieur Joël Mercier, Maire.

ETAIENT PRESENTS (31) : MERCIER Joël, DOAT Isabelle, HECHT Gérard, MEREL Chantal, BOILEAU Jean-Pierre, TRAMEÇON Annick, MAURY Alain, REZEAU Françoise, RATIER Philippe, BILLON Annick, BRANDET Claire, CODET Bernard, RAIMBAUD Laure, ROUMANEIX Nadine, CASSES Jean-Eudes, DANIAU Véronique, LE VANNIER René, MICHENAUD Catherine, GINO Corine, DUBOIS Marie-Annick, VOLANT Jean-Jacques, HENNO Linda, LEFEUVRE Nathalie, FERRAND Michel, CHAPALAIN Jean-Pierre, VRIGNON Francine, MAUREL Mauricette, MAINGUENEAU Gérard, EPAUD Sylvie, METAIREAU Sophie, AKRICHE Laurent.

ETAIENT ABSENTS (2) : MM. DEVOIR Robert, PITALIER Anthony

POUVOIR (1)

M. PITALIER Anthony, absent donne pouvoir à M. CODET Bernard

Membres en exercice :	33
Membres présents :	31
Membres votants :	32

* * * * *

Il a été procédé, conformément à l'Article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Monsieur Jean-Eudes Casses ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur Frédéric Bellot a été désigné comme secrétaire suppléant à l'unanimité.

QUESTION 17 – DENOMINATION D'UNE NOUVELLE VOIE – IMPASSE RAYMOND MALEZE

17.12.2018

NOUVELLE DENOMINATION VOIE
IMPASSE RAYMOND MALEZE

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée de la demande de Mesdames Astrid Reboul née Cassès, Sylvie Cassès et Monsieur Jean-Eudes Cassès, en date du 24 août 2018.

Leur demande porte sur la dénomination de l'impasse privée desservant trois maisons d'habitation au 42, 42 bis et 42 ter, rue Georges Clémenceau. Ces trois parcelles cadastrées 336, 339, et 340 leur appartiennent en indivision.

Dans le cadre de la fusion des communes et la création de la commune nouvelle des Sables d'Olonne, cette rue est amenée à changer de nom.

Ils souhaiteraient saisir l'occasion pour dénommer cette impasse privée du nom de leur père et grand-père Raymond Malèze.

Le Bureau municipal, réuni le 3 septembre 2018, a retenu cette proposition:

- Impasse Raymond Malèze :
conseiller municipal de 1965 à 1977 et adjoint au Maire de 1971 à 1975.

Vu la demande en date du 24 août 2018,

Vu la proposition du Bureau Municipal en date du 3 septembre 2018,

Monsieur Jean-Eudes Cassès a quitté la salle et ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

moins 3 Abstentions : M. Codet pour lui-même et pour M. Pitalier, Mme Dubois

Décide :

1°) – de procéder à la dénomination de la voie desservant ces parcelles comme suit :

. **Impasse Raymond Malèze**

2°) – d'autoriser Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à cette affaire.

Fait et délibéré au Château d'Olonne,
Les jours, mois et ans susdits,
Pour extrait conforme
Ont signé au registre les membres présents,
Joël Mercier,
Maire.